

Adopté lors de l'Assemblée plénière du 11 février 2026



Synthèse de la démarche du CODEV : Ethique et intelligence artificielle

Saisine du CODEV par Tours Métropole Val
de Loire



Collectif d'idées citoyennes



Dans le cadre de la réflexion engagée par Tours Métropole Val de Loire sur l’usage de l’intelligence artificielle, le Conseil de développement a souhaité compléter son premier avis sur le cadre de confiance dans l’usage de l’IA par une approche éthique fondée sur l’identification de conflits de valeurs concrets.

L’objectif n’était pas de produire des recommandations techniques supplémentaires, mais de mettre en débat les arbitrages réels auxquels la Métropole sera confrontée dans ses usages de l’IA.

Une démarche fondée sur l’éthique appliquée

La méthode retenue s’inspire des principes de la démarche éthique :

- partir de situations concrètes,
- identifier les valeurs légitimes mais contradictoires en jeu,
- formuler des dilemmes éthiques explicites,
- accepter qu’il n’existe pas de “*bonne réponse unique*”, mais des choix à assumer collectivement.

Cette approche permet de dépasser un discours général sur “*les bénéfices*” ou “*les risques*” de l’IA, pour interroger ce que la Métropole est prête à accepter, à refuser ou à encadrer dans ses pratiques.

Trois sujets structurants identifiés

Au terme des échanges, trois grands sujets ont été retenus comme particulièrement structurants pour l’action métropolitaine. Ils recouvrent à la fois les usages citoyens, les enjeux environnementaux et les choix stratégiques en matière de système d’information.

1. Usage citoyen : automatiser... au risque d’un service moins humain

Le premier dilemme porte sur l’automatisation des services aux citoyen·nes (chatbots, réponses automatiques, priorisation algorithmique des demandes).

Si ces outils promettent rapidité, disponibilité continue et égalité statistique de traitement, ils interrogent la capacité du service public à maintenir une relation humaine, empathique et attentive aux situations singulières.

Dilemme formulé :

En tant que Métropole, dans le cadre de la modernisation de ses services, sommes-nous prêts à substituer une part de relation humaine par de l’automatisation, pour améliorer la rapidité et la rationalisation du service public, au risque d’affaiblir l’écoute, l’empathie et la singularité des besoins citoyens ?



2. Intelligence artificielle et transition écologique

Le deuxième dilemme concerne la tension entre sobriété numérique et usage de l'IA comme levier de transition écologique.

L'IA est consommatrice de ressources (énergie, infrastructures, données), mais peut aussi contribuer à réduire d'autres impacts environnementaux (optimisation énergétique, mobilité, eau, maintenance prédictive).

Dilemme formulé :

Sommes-nous prêts à augmenter notre empreinte numérique (IA, data, calcul) pour développer des outils susceptibles de réduire d'autres impacts environnementaux, ou devons-nous privilégier une sobriété stricte, même si cela limite certains leviers de la transition écologique ?

3. Rationalisation du système d'information et souveraineté numérique

Enfin, le troisième dilemme porte sur la rationalisation et la mutualisation du système d'information métropolitain.

Le recours à des solutions externes et standardisées peut améliorer l'efficacité, réduire les coûts et accélérer le déploiement de services. Il pose toutefois des questions fortes de souveraineté numérique, de maîtrise des données et de contrôle public à long terme.

Dilemme formulé :

Dans quelle mesure la Métropole est-elle prête à sacrifier une part de souveraineté numérique, en s'appuyant sur des solutions externes pour rationaliser son système d'information et améliorer les services, au risque de perdre la maîtrise des données, de la décision et de l'évolution des outils ?



Une contribution au débat public

Un point de bascule important de la réflexion a consisté à changer de focale : ne plus partir uniquement des besoins d’optimisation de la Métropole, mais interroger le point de vue des citoyen·nes.

- Souhaite-t-on des services toujours plus rapides et automatisés, quitte à être moins humains ?
- Attendons-nous davantage de personnalisation numérique, ou au contraire une présence humaine renforcée pour certaines démarches sensibles ?
- Voulons-nous réellement “*plus de numérique partout*”, ou un numérique mieux ciblé, plus sobre et plus lisible ?

Cette interrogation vaut également pour la souveraineté numérique.

- Si la dépendance à des solutions non souveraines est souvent abordée sous l’angle technique ou stratégique, elle soulève aussi une question démocratique : quel est le regard des citoyen·nes sur cette dépendance ?
- Sommes-nous prêt·es à ce que des services publics locaux reposent sur des infrastructures, des algorithmes ou des acteurs extérieurs au territoire et à l’Europe, en échange d’efficacité et de confort d’usage ?
- Ou considérons-nous la maîtrise des données, la transparence et l’autonomie technologique comme des éléments constitutifs de la confiance dans l’action publique ?

Ainsi, les dilemmes éthiques identifiés par le CODEV invitent moins à trancher “*pour ou contre l’IA*” qu’à poser explicitement les arbitrages, à les rendre compréhensibles et débattables, et à associer les citoyen·nes à ces choix.